



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER

COMMUNE DE LA BRILLANNE

Convocation à la séance du conseil municipal du 2 mai 2024

Commune de La Brillanne
M. Jean-Charles BORGHINI

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,
J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le jeudi 2 mai 2024 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'**ordre du jour** est le suivant :

Validation procès-verbal du 19 décembre 2023

Validation procès-verbal du 28 mars 2024

- ◆ Cession parcelle A 1147 entre l'EPF-PACA et la commune : ancien centre médical
- ◆ Participation à l'achat de composteurs
- ◆ Emprunt d'équilibre centre d'accueil Emile Marie

- ◆ Informations et questions diverses :
 - ❖ Commission travaux
 - ❖ Distributeur automatique de denrées
 - ❖ Point sur l'accès des élèves au centre aqualudique de DLVAgglo

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Jean Charles Borghini

Fait à La Brillanne, le 26 avril 2024
Le maire
Jean-Charles BORGHINI

